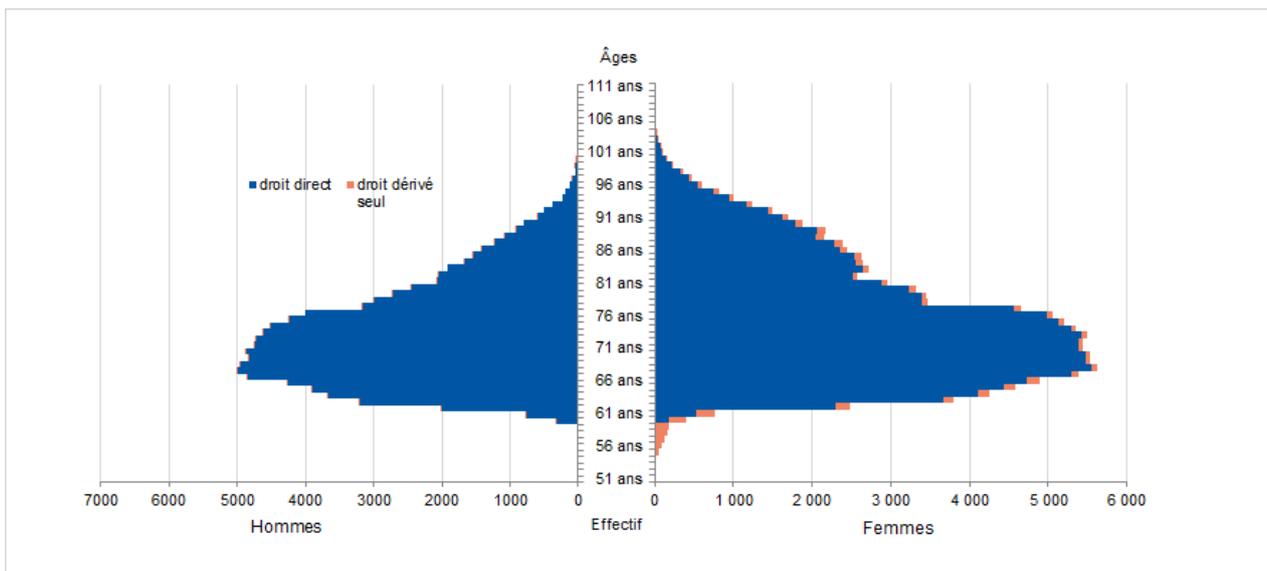


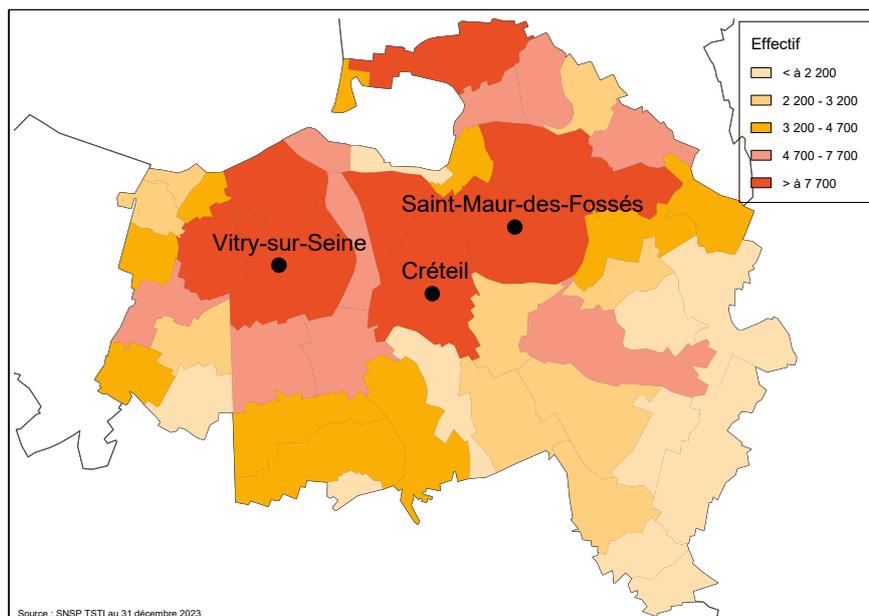
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 682	8 302	14 984
Droits directs (retraites personnelles)	6 465	6 475	12 940
Droits dérivés (retraites de réversion)	217	1 827	2 044
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	773	843	1 616
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	761	505	1 266
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,1 ans	63,9 ans	64,0 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,5 ans	73,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	97 737	123 654	221 391
Retraités percevant un droit direct seul	95 765	96 640	192 405
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	4 219	4 378
Retraités percevant les deux à la fois	1 813	22 795	24 608
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,8%	4,9%	5,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 193	8 834	21 027
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 038 €	857 €	937 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,6%	27,5%	21,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Maur-des-Fossés			
Nombre total de retraités	6 664	8 688	15 352
Retraités percevant un droit direct seul	6 581	7 023	13 604
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	218	222
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 447	1 526
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,3%	2,4%
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 563	7 563	14 126
Retraités percevant un droit direct seul	6 405	5 664	12 069
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	340	347
Retraités percevant les deux à la fois	151	1 559	1 710
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,2%	7,5%	8,3%
Créteil			
Nombre total de retraités	5 770	7 764	13 534
Retraités percevant un droit direct seul	5 634	6 105	11 739
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	297	312
Retraités percevant les deux à la fois	121	1 362	1 483
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	7,0%	7,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr